



Master

Traduction et interprétation

Parcours Traduction littéraire (TL)

Année universitaire 2025-2026



Document non contractuel susceptible d'être modifié, notamment en fonction des conditions sanitaires

Table des matières

Présentation :	3
Contacts :	3
Programme des séminaires.....	5
Le mini-mémoire de M1	8
Le mémoire de M2.....	9
Soutenances.....	10
Validation des séminaires :.....	10
Conditions de passage du M1 au M2 + Doctorat.....	10
Le commentaire de traduction littéraire	11
Mobilités étudiantes.....	14

Traduction littéraire : théorie et pratique

Présentation :

Le parcours « Traduction littéraire » du master Traduction et interprétation vise à former des traducteurs littéraires dans un grand nombre de langues dites « rares », souvent enseignées uniquement à l'INALCO, et pour lesquelles les bons traducteurs font défaut. La traduction se fait soit vers le français, soit à partir du français, en fonction de la langue d'écriture de l'étudiant.

Un équilibre est recherché entre théorie et pratique. Ainsi, les séminaires théoriques et méthodologiques ont pour objectif de faire réfléchir les étudiants sur la matière même de l'activité de traduction : la poétique du texte (le texte, son rythme, son organisation, son inscription dans une culture et dans une société).

Par ailleurs, des professionnels de la profession (éditeurs, traducteurs, préparateurs de copies, avocats spécialisés dans le droit d'auteur, etc.) interviennent dans des ateliers et séminaires à visée plus pratique. Cet équilibre se reflète dans la validation du M2 : soit par un mémoire de recherche, soit par une traduction commentée, accompagnée d'un stage dans une maison d'édition.

Les traductions réussies effectuées dans le cadre de ce master seront proposées au comité de lecture de la collection de littérature étrangère Sémaphores (INALCO/éditions Intervalles) dirigée par Marie Vrinat-Nikolov.

Contacts :

Responsables :

Marie Vrinat-Nikolov, PU, langue et littérature bulgare

marie.vrinat-nikolov@inalco.fr

Nathalie Carré, MCF, langue et littérature swahili

nathalie.carre@inalco.fr

Directeur des études :

Bassir Hamid

bassir.hamid@inalco.fr

Secrétariat pédagogique :

bureau 3.25A

masterti.trl@inalco.fr

Équipe pédagogique du master de Traduction littéraire :

Arnaud Bikard, littérature yiddish

arnaud.bikard@inalco.fr

Piotr Bilos, littérature polonaise

piotr_bilos@hotmail.fr

Nathalie Carré, littérature swahili

nathalie.carre@inalco.fr

Sylvia Chassaing, littérature russe

sylvia.chassaing@inalco.fr

Alice Chaudemanche, littérature wolof

alice.chaudemanche@inalco.fr

Julie Duvigneau, littérature persane

julie.duvigneau@inalco.fr

Irina Dmytrychyn, littérature ukrainienne

idmytrychyn@noos.fr

Catherine Géry, littérature russe

catherine.gery@inalco.fr

Eun-Jin Jeong, littérature coréenne

eun-jin.jeong@inalco.fr

Etienne Naveau, littérature indonésienne

etienne.naveau@inalco.fr

Timour Muhidine, littérature turque

timour.muhidine@inalco.fr

Françoise Robin, littérature tibétaine

francoise.robin@inalco.fr

Marcella Rubino, littérature arabe

marcella.rubino@inalco.fr

Catherine Servant, littératures tchèque et slovaque

catherine.servant@inalco.fr

Marie Vrinat-Nikolov, littérature bulgare

marie.vrinat-nikolov@inalco.fr

Mourad Yelles, littératures du Maghreb

mourad_yelles@yahoo.fr

Avec la participation et la collaboration de plusieurs enseignants-chercheurs traducteurs de littératures des divers parcours du master LLCER de l'INALCO.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE DE L'ANNÉE

RÉUNION DE PRÉ-RENTÉE

LE 11 SEPTEMBRE DE 13H A 14H30

Salle 5.12

RENTÉE UNIVERSITAIRE

PREMIER SEMESTRE

Examens du premier semestre

INTER-SEMESTRE

SECOND SEMESTRE

Examens du second semestre

EXAMENS - 2^{NDE} SESSION

Programme des séminaires

Master 1

Semestre 7

<p>UE 1</p>	<p style="text-align: center;">PERFECTIONNEMENT EN LANGUE DE L'INALCO (se référer aux brochures par langue du master LLCER, UE1 ou UE2)</p> <p>2 EC de littérature et/ou de langue (l'atelier ou cours de traduction, s'il existe, est obligatoire)</p>	<p>8 ECTS</p>
<p>UE 2</p>	<p style="text-align: center;">COMPÉTENCES POUR LA TRADUCTION LITTÉRAIRE</p> <p>TILA426a Théorie de la traduction littéraire - Nathalie Carré et Marie Vrinat-Nikolov (1h séminaire + 1h atelier lectures théoriques) Mercredi 9h-11h</p> <p>2) TILA426c Aspects juridiques et pratiques de la traduction - coord. Chiara Gallo vendredi 11h30-13h</p> <p>3) TILA426b Méthodologie du commentaire de traduction (pro) - Chiara Gallo vendredi 10h-11h30</p> <p><u>ou</u> Méthodologie Arts et littérature (LLCER – Mélanie Nittis)</p> <p>4) TILA426d Atelier de traduction M2/M1 mensuel - Marie Vrinat-Nikolov et collègues jeudi 14h30-16h30</p>	<p>10 ECTS</p> <p>4</p> <p>4</p> <p>2</p>
<p>UE 3</p>	<p style="text-align: center;">L'HORIZON DU TRADUCTEUR LITTÉRAIRE</p> <p>1) TILA436A Ecrire/réécrire les histoires littéraires nationales (LLCER) - Catherine Géry</p> <p>2) TILA436B Les théories littéraires de l'aréal au mondial</p> <p>3) 1 EC au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction à l'analyse littéraire (TH LIT3) : obligatoire si non suivi en L - Introduction aux théories de la traduction (TH LIT3) : obligatoire si non suivi en L - sinon EC du parcours thématique LIT de licence pas encore validé, EC de littérature à voir dans les départements (ex. : littératures écrites en langues africaines...) ou hors INALCO (Sorbonne Nouvelle, EHESS, Diderot...) 	<p>12 ECTS</p> <p>4</p> <p>4</p> <p>4</p>

Semestre 8

UE 1	<p style="text-align: center;">PERFECTIONNEMENT EN LANGUE DE L'INALCO <i>(se référer aux brochures par langue, master LLCER, UE1 ou UE2)</i></p> <p>2 EC de littérature et/ou de langue (obligatoire : atelier ou cours de traduction si existant)</p>	8 ECTS
UE 2	<p style="text-align: center;">COMPÉTENCES POUR LA TRADUCTION LITTÉRAIRE</p> <p>1) TILB426a Atelier du traduire - Nathalie Carré et Marie Vrinat-Nikolov Mercredi 9h-11h</p> <p>2) TILB426b Lecture critique de traductions littéraires - Eun-Jin Jeong et Julie Duvigneau Vendredi 12h-14h</p> <p>3) TILB426c Les grands textes voyageurs - Étienne Naveau, Marie Vrinat-Nikolov et Mourad Yelles Lundi 16h-17h30</p> <p>4) Atelier de traduction M1 et M2 mensuel jeudi 14h30-16h30</p>	12 ECTS 4 4 4
UE 3	<p style="text-align: center;">PRATIQUE DE LA TRADUCTION LITTÉRAIRE</p> <p>TILB436a Mini-mémoire (Recherche) <u>ou</u> TILB436b Traduction commentée (Professionnel)</p>	10 ECTS

Master 2

Semestre 9

UE 1	PERFECTIONNEMENT EN LANGUE DE L'INALCO <i>(se référer aux brochures par langue, master LLCER, UE1 ou UE2)</i> 2 EC de littérature et/ou de langue (l'atelier ou le cours de traduction, s'il existe, est obligatoire)	9 ECTS
UE 2	COMPÉTENCES POUR LA TRADUCTION LITTÉRAIRE 1) TILA526a Pratique du traduire - Catherine Servant et Marie Vrinat-Nikolov Lundi 16h30-18h30 2) TILA526b Atelier de lecture de textes théoriques - Marie Vrinat-Nikolov Lundi 18h30-20h 3) TILA526c Atelier de traduction M2/M1 mensuel	7,5 ECTS 4,5 3
UE 3	L'HORIZON DU TRADUCTEUR LITTÉRAIRE - TILA536a Le traducteur dans tous ses états – coord. Nathalie Carré et Françoise Robin Mercredi 11-13h00 2 orientations au choix : 1 : approfondissement des théories littéraires : - TILA536b Les théories littéraires de l'aréal au mondial (TH LIT) Vendredi 12h30-14h - 1 EC au choix dans l'offre de séminaires littéraires à l'Inalco ou hors Inalco 2 : Ouverture sur la traduction (audio) visuelle : 2 EC au choix : - TILA536c adaptation audiovisuelle - sous-titrage (mutualisé TS ; sous réserve de places disponibles) - TILA536d Atelier de traduction polysémiotique - BD (mutualisé TS ; sous réserve de places disponibles) - TILA536e Localisation de jeux vidéo (mutualisé TS ; sous réserve de places disponibles)	13,5 ECTS 4,5 4,5 4,5

Semestre 10

Recherche	- TILB516a Présentation de l'avancement des travaux	3 ECTS
	- TILB516b Mémoire de recherche	27 ECTS
Pro	- TILB516c Stage d'au moins un mois dans une maison d'édition	10 ECTS
	- TILB516d Traduction commentée	20 ECTS

Le mini-mémoire de M1

RECHERCHE :

Le mini-mémoire constitue un dispositif essentiel de l'orientation de l'étudiant.e. Il est validé au second semestre, mais son sujet doit être déterminé dès le début du premier semestre de M1 en accord avec le directeur ou la directrice de recherches (spécialiste de la langue et/ ou de la littérature d'apprentissage) et l'équipe pédagogique de Traduction Littéraire.

Le mini-mémoire doit répondre aux critères suivants :

- Il comportera au minimum une cinquantaine de pages de texte (sans compter annexes et traductions).
- L'étudiant.e devra :
 - formuler une problématique : une question, son importance dans le cheminement personnel, ses enjeux, le mode d'approche méthodologique et théorique ;
 - élaborer un plan qui permette d'articuler les éléments de réponse à la question ;
 - dresser un état de la question : faire l'inventaire de ce qui a déjà été fait, écrit, publié sur la question ; autrement dit, lire le plus possible afin de constituer une bibliographie critique ;
 - apporter les sources nécessaires pour nourrir son propos : informations contextuelles, définition d'un corpus de textes (sources primaires), traductions ou collecte d'autres formes de documentation qui peuvent également provenir, selon les domaines et les disciplines, d'enquêtes sur le terrain, de questionnaires, etc.

Le dossier de M1 peut ainsi préparer le terrain au mémoire de M2 qui en reprendra la thématique en l'étoffant et en la développant.

PROFESSIONNEL

- L'étudiant.e qui souhaite, dès le M1, s'orienter vers un M2 professionnel pourra choisir, en accord avec l'équipe pédagogique de Traduction littéraire, de rédiger la traduction commentée (de sa langue maternelle vers le français ou du français vers sa langue maternelle) d'un texte littéraire constituant une unité cohérente (pièce de théâtre, nouvelle, long poème, extrait de roman, etc.) ainsi qu'une bibliographie. Le choix du texte se fera en concertation avec le directeur ou la directrice de mémoire ou de traduction commentée. Le texte comportera entre vingt-cinq et trente pages, le commentaire au minimum vingt pages (voir memento de la traduction commentée *infra*).

Le dépôt des mini-mémoires ou traductions commentées doit être validé par un « bon pour soutenance » et signature du directeur ou de la directrice de recherches.

Le mémoire ou la traduction commentée comportera obligatoirement la charte suivante :

Je, soussigné(e) [Prénom NOM], déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celle qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalée comme telle. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui. Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.

Date

Signature de l'étudiant

Le mémoire de M2

Parcours recherche : le mémoire doit comporter entre 100 et 150 pages. Pour pouvoir s'inscrire en doctorat, il faut avoir obtenu au mémoire de M2 la note minimale de 14/20.

Il s'agit pour l'étudiant.e de démontrer ses capacités à définir son objet d'étude éventuellement susceptible d'aboutir à une contribution originale à un domaine du savoir (ce qui est le propre d'une thèse de doctorat) ; cela implique une aptitude à faire preuve d'autonomie, d'honnêteté et de rigueur intellectuelles, à développer une réflexion critique sur une matière donnée et à en faire une présentation claire et argumentée, le tout dans un délai limité.

Parcours professionnel :

L'étudiant.e effectuera un stage d'au moins un mois de préférence dans une maison d'édition. À l'issue de ce stage, il remettra un rapport d'une douzaine de pages qui sera noté mais pas soutenu.

Il soutiendra en outre une traduction commentée (vers sa langue maternelle, toute exception devant être acceptée par le directeur ou la directrice de travaux) d'un texte littéraire constituant une unité cohérente (pièce de théâtre, nouvelle, long poème, extrait de roman, etc.) ainsi qu'une bibliographie. Le choix du texte se fera en concertation avec le directeur de travaux. La traduction comportera entre cinquante-cinq et soixante pages, le commentaire au minimum quarante pages.

Le parcours professionnel ne donne pas directement accès au doctorat. Un mémoire de recherche est requis dans tous les cas pour l'admission en doctorat.

Le dépôt des mémoires ou traductions commentées doit être validé par un « bon pour soutenance » et signature du directeur ou de la directrice de mémoire ou de traduction commentée.

Le mémoire ou la traduction commentée comportera obligatoirement la charte suivante :

Je, soussigné(e) [Prénom Nom], déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celle qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalée comme telle. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.

Date

Signature de l'étudiant

Soutenances

Les soutenances de M1 se font devant un jury composé du directeur ou de la directrice de **mémoire ou de traduction commentée**, de deux rapporteur.rice.s et des membres de l'équipe pédagogique du master Traduction littéraire présents à toutes les soutenances. Le jury est nommé par les responsables du master Traduction littéraire en accord avec le directeur ou la directrice de recherches ou de traduction commentée.

Les soutenances de M2 se font devant un jury composé du directeur ou de la directrice de recherches ou de traduction commentée (obligatoirement HDR pour les mémoires de recherche), de deux rapporteur.rice.s (dont un au moins HDR) et des membres de l'équipe pédagogique du master Traduction littéraire présents à toutes les soutenances. Le jury est nommé par les responsables du master Traduction littéraire en concertation avec le directeur ou la directrice de recherches ou de traduction commentée.

Les soutenances sont collectives et ouvertes aux étudiant.e.s et aux enseignant.e.s souhaitant y assister.

Les étudiant.e.s devront transmettre leurs travaux aux membres du jury au plus tard deux semaines avant la soutenance selon les modalités qui leur seront précisées par les responsables de la discipline.

Validation des séminaires :

Contactez le(s) coordinateur(s) de chaque séminaire.

Conditions de passage du M1 au M2 + Doctorat

L'admission en M2 est de droit pour les étudiant.e.s qui ont validé l'année de M1 : avec 10/20 de moyenne générale **et** 10/20 minimum au mini-mémoire ou à la traduction commentée.

Sont en général admis à postuler pour une inscription en Doctorat les étudiant.e.s titulaires d'un DEA ou d'un M2 recherche avec la mention Bien (note minimale de 14/20). Les titulaires d'un Master professionnel ou d'un DESS peuvent présenter leur candidature si leur diplôme est accompagné d'un mémoire de recherche.

1) Pourquoi un commentaire de traduction ?

Parce qu'il n'est pas de pratique de la traduction qui vaille sans réflexion sur cette pratique : d'où un va-et-vient entre traduction et commentaire ;
parce qu'il permet d'avoir une distance par rapport à l'acte de traduction et d'avoir conscience des choix de traduction que l'on fait en fonction du texte traduit et en s'appuyant délibérément sur l'expérience de chercheurs et chercheuses qui ont déjà problématisé cette expérience ;
parce qu'il permet d'interroger une écriture singulière, celle qui est mise en œuvre par un écrivain-sujet dans un texte unique ;
parce que vous êtes inscrit.e. en master professionnalisant et que, lorsque vous rechercherez un éditeur, il vous faudra argumenter le choix de tel auteur, de tel texte, savoir présenter votre traduction.

2) Qu'attend-on d'un commentaire de traduction ?

Traduire un texte c'est se livrer à une lecture-écriture. Le traducteur.rice est sans doute le lecteur le plus attentif, celui qui questionne le plus le texte, qui en repère le mieux la structure, les registres, les réseaux de signification (rythme, images, sonorités, répétitions...), l'opacité, la complexité, tout ce que le texte laisse dans l'ombre ou dans l'ambiguïté et qu'il ne veut pas clarifier. Bref, tout ce par quoi un texte agit sur son lecteur.rice. Tout ce par quoi votre traduction doit aussi agir sur ses lecteurs. Aussi est-il important de choisir un texte qui présente une singularité dans sa forme et son écriture : en master de traduction littéraire, c'est la littérature qui est au cœur, c'est-à-dire une écriture.

Le travail du commentaire commence en même temps que la traduction, même si vous ne rédigez probablement le commentaire proprement dit qu'après avoir fini de traduire. Une bonne façon d'entrer dans la démarche du commentaire est de relever au fur et à mesure de l'avancée de votre traduction tout ce que cette lecture-écriture vous révèle sur le texte que vous traduisez. Bien souvent, ce sont des difficultés à traduire un texte qui vous indiquent ses enjeux essentiels.

Mais toutes vos difficultés de traduction ne sont pas des problèmes de traduction *littéraire* et, à l'inverse, il y a des problèmes de traduction littéraire que vous pouvez ne pas voir s'ils ne vous posent pas de difficulté. Ainsi, il est probable qu'un grand nombre de difficultés que vous rencontrez soient liées à la simple différence des cultures (quand votre texte évoque des réalités propres à la culture dont il est issu) ou, plus banalement encore, au fait que le monde ne se découpe pas de la même manière dans une langue et dans une autre. Mais ces difficultés « techniques » sont inhérentes à toute traduction et ne relèvent pas à proprement parler de la traduction littéraire qui fait l'objet de ce master. Si vous choisissez le master de traduction littéraire, votre commentaire devra se concentrer sur des difficultés liées à la littérarité du texte, à sa singularité, et non aux problèmes communs à toutes les traductions (comme par exemple la question des onomatopées, des transferts culturels, etc.).

Vous devez donc vous soucier *aussi, et plus particulièrement*, de tout ce qui fait la **spécificité** du texte que vous traduisez : ce qui en fait un texte unique, singulier, l'œuvre d'un sujet. Vous serez attentifs, notamment, aux éléments suivants :

- rythme, style, écriture : tout ce qui relève d'une mise en œuvre singulière de la langue du texte que vous traduisez ;
- rapport de ce texte à des genres littéraires, à des formes codifiées, à des traditions, à des œuvres canoniques (continuité ou rejet, imitation, pastiche...) ;
- variété des voix (polyphonie) et des styles au sein du texte, variété des formes de la langue (présence de dialectes, sociolectes, idiolectes...).

Interrogez-vous sur les éléments qui vous semblent les plus importants parmi ceux que vous aurez identifiés et expliquez en quoi ils constituent un problème de réécriture pour le traducteur ou la traductrice que vous êtes : ce sera votre **problématique de traduction**. Le développement de votre commentaire doit vous permettre ensuite d'affirmer et de défendre vos choix de traducteur.rice (votre position de traducteur.rice), compte tenu des possibilités que vous offre votre langue pour résoudre ces problèmes. De même que ces différents éléments organisent le texte que vous traduisez, de même ils organiseront votre commentaire. Pour résumer, **le commentaire de traduction est une présentation ordonnée et argumentée de vos choix de traducteur.rice face à la problématique de traduction spécifique à votre texte que vous aurez dégagée.**

Ces choix doivent être cohérents et respectés systématiquement : ils vous engagent. La bonne tenue de votre traduction, la possibilité qu'elle devienne elle-même un texte, dépend de votre cohérence dans ces choix. Il y a donc un va-et-vient constant entre la traduction et le commentaire. C'est le travail concret de la traduction qui vous permet d'identifier les problèmes de traduction et qui vous amène à expliciter vos choix de traducteur, mais, en retour, ces choix qui s'affirment progressivement peuvent vous amener à revenir sur votre traduction et à la retravailler.

Bien entendu, si vous ne pouvez pas rendre compte explicitement dans le commentaire de chacun des choix que vous aurez été amené(e) à faire au cours de la traduction, le commentaire doit témoigner d'une position de traducteur.rice cohérente et réfléchie : idéalement, il laisse entendre que vous seriez capable de faire valoir la moindre virgule de votre traduction.

Votre commentaire doit s'appuyer systématiquement sur des exemples concrets clairement explicités, tirés de votre traduction (avec la traduction littérale de l'exemple original, les membres du jury ne connaissant pas tous la langue originale).

Enfin, votre commentaire est aussi un travail de recherche universitaire, qui s'inscrit dans un état de la recherche sur les questions que vous abordez. On s'attend donc à ce que vous citiez des auteurs et autrices (théoricien.ne.s, critiques, traducteur.rice.s...) qui ont réfléchi à ces questions, soit pour vous appuyer sur leurs réflexions, soit pour vous en démarquer. Vous pouvez aussi vous positionner par rapport à des choix de traduction d'autres traducteur.rice.s. N'hésitez pas à demander des références bibliographiques aux enseignants de la langue que vous étudiez ou aux enseignant.e.s du master de traduction littéraire. Traduire, c'est aussi lire, et pas seulement le texte qu'on souhaite traduire, mais d'autres textes également.

3) Le commentaire de traduction se compose de :

- une introduction
- présentation du texte et de son auteur ou de son autrice, qui comprend elle-même (pas nécessairement dans cet ordre) :
 - justification du choix du texte : son importance pour le champ littéraire dans lequel il s'inscrit, et éventuellement son intérêt personnel pour vous
 - éléments de contexte : époque, histoire éditoriale, place dans le champ littéraire considéré...
 - éléments sur l'auteur, en vous limitant à ce qui a de l'importance pour votre texte (évitez les longs développements biographiques hors-sujet)
 - identification des caractéristiques littéraires du texte (ce qui fait sa spécificité) et des enjeux de traduction qu'elles représentent.
 - énoncé de la problématique de traduction (qui découle naturellement de la présentation qui précède)
 - annonce du développement

- un développement structuré en parties
- une conclusion
- une bibliographie (où figurent uniquement les ouvrages cités dans votre commentaire)
- en annexe : le texte original et la traduction
- une table des matières